

REPUBLIQUE FRANCAISE



Commune de BOUZY

dossier n° DP0510792500009

date de dépôt: 02/06/2025

date d'affichage en mairie du dépôt :

demandeur: SA ECONHOME, représentée par
Monsieur HEURTEL Patrice

pour : installation de 9 modules photovoltaïques en
surimposition sur la toiture de l'habitation

adresse terrain: 3 Rue Aristide Briand 51150 Bouzy

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de BOUZY

Le maire de BOUZY

Vu la déclaration préalable présentée le 02/06/2025, par la SA ECONHOME, représentée par Monsieur HEURTEL Patrice, 86 Rue de Charenton 75012 Paris ;

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour le projet d'installation de 9 modules photovoltaïques en surimposition sur la toiture de l'habitation ;
- Située 3 Rue Aristide Briand 51150 Bouzy ;

Vu le code de l'urbanisme ;

En application de l'article L.174-1 du code de l'urbanisme, la caducité du POS a pour conséquence de rendre applicable le RNU ;

Vu le Règlement National d'Urbanisme ;

Vu l'avis **conforme** du préfet en application de l'article L.422-5 du code de l'urbanisme en date du 10/06/2025 ;

Vu l'avis **favorable** du Maire en date du 03/06/2025 ;

ARRÊTÉ

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à BOUZY, le 13/06/2025

Le maire,

SAINZ Jean-François

